

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 105 (1960)
Heft: 1

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

diatement les autres bases. L'opération échouerait, car le S.A.C. presque intact, neutraliserait alors l'assaillant. De plus, les aérodromes du S.A.C. sont situés à des distances très différentes par rapport aux régions couvertes par le radar des alliés. Il est ainsi difficile de les atteindre simultanément sans avoir donné l'alerte préalablement. La dispersion géographique sur l'étendue de l'hémisphère nord justifierait l'emploi des bombardiers chargés de représailles éventuelles.

Aussi longtemps que les appareils du S.A.C. seront stationnés à la fois sur des bases proches du rideau de fer et sur des terrains fort éloignés les uns des autres, l'arme sur laquelle l'Occident fonde sa sécurité ne pourra être détruite par une attaque générale d'une aviation adverse. Toutefois, le retrait des forces de représailles américaines, de ses bases avancées serait susceptible d'atténuer l'efficacité du S.A.C. Cependant, même si cet organisme était replié sur le territoire américain seul, le S.A.C. ne serait pas un objectif facile à détruire d'un coup et totalement. Mais, pour mieux protéger son organisation, le Pentagone devrait renforcer l'alerte, disperser plus longuement ses unités aériennes.

Ainsi, l'Occident s'aperçoit que ses atouts sont autrement plus efficaces que ceux constitués par la paix armée de jadis.

Lt J. P. VIRET

Chronique Suisse

L'organisation militaire du canton des Grisons

Le canton des Grisons est le seul en Suisse qui ait trois langues officielles, à savoir l'allemand, le romanche et l'italien. Cela entraîne naturellement des complications en ce qui concerne son organisation militaire, scolaire, etc. Pour simpli-

fier les choses nous ne parlerons ici que de l'infanterie dans laquelle sont incorporés la plupart des citoyens aptes à faire du service militaire.

Le canton des Grisons fournit cinq bataillons d'infanterie, les numéros 91 à 93, 111 et 114. La plupart des soldats sont de langue allemande ; ils font leur école de recrues à Coire, à Saint-Gall, etc., et ils sont incorporés ensuite dans les bataillons sus-mentionnés. Les soldats de langue romanche font leur service d'instruction avec les Alémaniques ; ils savent en général assez bien cette langue pour pouvoir suivre l'instruction. Ils sont incorporés plus tard dans les mêmes bataillons que les Grisons allemands, mais autant que possible on cherche à former des groupes ou même des sections uniquement romanches, commandés par des sous-off. et officiers romanches. En principe cependant, le commandement est donné en langue allemande.

La situation des soldats de langue italienne provenant des trois vallées méridionales, Poschiavo, Bregaglia et Mesocco, est quelque peu différente. Ils ont le droit d'accomplir leur service d'instruction dans des cours où on leur parle italien, soit à Bellinzone, soit à Coire en classes séparées. Une fois l'école de recrues accomplie, ils sont incorporés dans trois compagnies faisant partie des bataillons déjà mentionnés. Ils ont le droit d'être commandés dans leur langue par des officiers, et des sous-officiers, originaires de leurs vallées ou connaissant suffisamment l'italien. Ils sont généralement de bons soldats, très endurants et excellents tireurs.

Comme on le voit, le canton des Grisons a su s'accommoder des difficultés résultant de la diversité des langues.

Dr E. Steiner

La participation du Valais au Sonderbund

Le canton du Valais avait adhéré au Sonderbund au mois de décembre 1845 ; il était représenté au Conseil de guerre par un membre. Son organisation militaire avait été créée en très grande partie par le colonel Wilhelm de Kalbermatten, de Viège, un excellent militaire. On lui avait même demandé d'assumer le poste de général en chef du Sonderbund, mais il n'avait pas accepté cette charge, probablement parce qu'il voulait se vouer exclusivement à la défense de son canton. L'élite du Valais ne comptait qu'environ 5000 hommes, mais il possédait un landsturm de 12 000 hommes environ qui était très bien organisé, mais qui ne pouvait être employé que pour la défensive.

Au début des hostilités, en novembre 1847, le Conseil de guerre demanda au colonel de Kalbermatten d'envoyer à Lucerne un corps de deux bataillons d'infanterie. Kalbermatten accéda à ce désir et envoya deux bataillons commandés par les majors Duc et de Courten. Ces soldats avaient à accomplir une très longue marche à travers le Haut-Valais, la Furka et le canton d'Uri. A partir de Fluelen, ils furent transportés par deux bateaux à vapeur réquisitionnés par le Conseil de guerre. Ils arrivèrent à Lucerne le 10 novembre, mais déjà le lendemain ils furent envoyés sur le théâtre des opérations. Ils firent partie de la colonne commandée par le colonel von Elgger, chef d'état-major du Sonderbund, qui devait attaquer Muri dans la journée du 12 novembre. Mais quand ils entendirent les premiers coups de feu tirés lors de l'attaque du village de Geltwil (Argovie), ils furent pris de panique et s'enfuirent dans la direction du lac de Baldegg. Ils ne purent être arrêtés qu'aux environs d'Eschenbach. On voulait d'abord les désarmer, mais on se contenta finalement de les évacuer sur le canton d'Uri. Le colonel von

Elgger était navré de l'attitude des soldats d'un canton dont les habitants s'étaient souvent si bien battus dans leur pays. Mais à leur décharge il faut reconnaître qu'ils étaient visiblement surmenés par leur longue marche. D'ailleurs, à cette époque, les mutineries n'étaient pas rares parmi les soldats qu'on envoyait loin de chez eux dans une région dont ils ignoraient la langue. Les soldats argoviens, par exemple, s'étaient aussi mutinés en 1814 à Lugano. D'ailleurs, le colonel von Elgger supposa à juste titre que parmi les Valaisans de langue française, il y avait des traîtres ; trois ans avant, une guerre civile assez sanglante s'était déroulée en Valais, dont le souvenir n'avait pas disparu.

Vers le milieu de novembre 1847, le canton de Fribourg, isolé du reste du Sonderbund, avait été occupé en grande partie par les troupes fédérales, sans qu'il y ait eu de combats importants. Seule la ville de Fribourg et ses environs assez bien fortifiés résistaient encore à l'attaque venant de l'ouest. Afin de dégager Fribourg, le Conseil de guerre ordonna au colonel de Kalbermatten d'attaquer la ligne du Rhône entre Saint-Maurice et Le Bouveret. Le colonel y consentit tout en réservant l'accord du gouvernement valaisan. Il obtint le consentement de cette autorité, mais seulement 12 heures après la capitulation de la ville de Fribourg, qui eut lieu dans la journée du 13 novembre. De Kalbermatten renonça donc à l'attaque projetée qui n'aurait d'ailleurs guère réussi. Le général Dufour était à même de défendre la ligne du Rhône non seulement avec des troupes vaudoises, mais aussi avec des volontaires valaisans qui servaient dans l'armée fédérale. De Kalbermatten se borna donc dorénavant à la défense du territoire valaisan.

Après la capitulation du Sonderbund, le 24 novembre 1847, le Valais résista encore pendant cinq jours, et le général Dufour prit ses mesures pour attaquer de son côté la ligne du Rhône. Cela lui était d'autant plus facile qu'il disposait de quelques bateaux à vapeur pour attaquer la ligne du lac entre Le Bouveret et Saint-Gingolph. Mais l'attaque du

défilé de Saint-Maurice aurait été une tâche difficile et aurait probablement coûté beaucoup de sang, car les Valaisans étaient de bons tireurs et le colonel de Kalbermatten avait visiblement réservé pour la défense de ce passage ses meilleures troupes. Heureusement, en date du 29 novembre, le canton du Valais capitula à son tour, ce qui épargna à Dufour des sacrifices considérables.

On n'a pas l'impression que le Valais ait fourni de grands efforts pour servir la cause du Sonderbund, ce qui résulte déjà du fait que sur 7000 hommes mobilisés le Valais ne comptait qu'un seul blessé. Mais là aussi il existe des circonstances atténuantes. Le Valais n'était entré dans la Confédération que 32 ans avant la guerre du Sonderbund et le contact avec les cantons de la Suisse intérieure n'était probablement pas très intense. Le Valais n'avait qu'une seule ligne de communication avec ses alliés, le col de la Furka ; les distances étaient très grandes et en hiver le col n'aurait peut-être plus été praticable. On comprend donc aisément que le Valais n'ait pas mis trop d'empressement pour servir la cause du Sonderbund. Il y a lieu de rappeler le fait que l'attitude du canton de Zoug n'a pas été meilleure : ce canton capitula déjà le 21 novembre, donc deux jours avant le combat définitif de Gislikon.

DR. E. STEINER

Revue de la presse

Les armes nucléaires et l'OTAN¹

Dès le début et bien que ce point n'ait pas été fixé explicitement, la politique de l'OTAN est liée à la politique nucléaire. Certains membres ne possédant pas la possibilité de les exécuter, les bombardements stratégiques sont affaire des Etats-Unis et ils impliquent l'emploi des bombes atomiques.

¹ *Military Review*, 1959.